MARS 2024

Contribution
Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL

CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Sommaire

Introduction

Défis et enjeux pour les jeunes métropolitains

L'accès à une information adaptée pour tous dans les territoires
L'accompagnement individualisé des jeunes
La qualité de vie des jeunes : se loger, se nourrir, se déplacer
Le bien-être des jeunes
La place et la voix des jeunes dans la MEL

Recommandations

Améliorer l'accès des jeunes à l'information sur les dispositifs qui les concernent
Accompagner davantage les jeunes dans leur insertion et leur projet professionnel
Favoriser l'épanouissement des jeunes : faire en sorte que les jeunes se sentent bien dans la MEL !
Mobiliser les jeunes, recueillir leur parole
Développer et encourager l'engagement des jeunes et cela, dès le plus jeune âge
Mesurer la performance et évaluer les actions mises en place dans le cadre de la stratégie jeunesse métropolitaine 2.0

Annexes

Remerciements

Nous tenons à remercier Madame Moeneclaey, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne pour son soutien auprès de notre instance, Monsieur Skyronka, précédent Vice-président à la jeunesse et Madame Tonnerre, actuelle Conseillère métropolitaine déléguée à la jeunesse de nous avoir permis, durant une année, de nous interroger sur la jeunesse au sein de la MEL et la politique menée.

Nous n'aurions pas pu mener ce projet à bien sans les personnes auditionnées, et tenons à souligner la disponibilité du service jeunesse de la MEL. Ces rencontres ont été inspirantes et enrichissantes.

Merci également à Stephanie Lamarche-Palmier qui a animé le groupe jusqu'au mois de septembre 2023. Son expertise et ses connaissances ont constitué un apport important pour la continuité du groupe. La contribution n'aurait pu aboutir sans l'investissement des membres, anciens et nouveaux. Un grand merci pour leur énergie et leur implication. Les échanges durant les séances ont été plus que constructifs. Nous tenons également à saluer le travail de l'équipe administrative d'appui pour son soutien permanent auprès du groupe et des animateurs.

Et enfin, merci aux jeunes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et d'échanger avec nous !

Béatrice AUXENT, Présidente
Claude GHILAIN, Animateur
Odile GORECKI, Animatrice

Introduction

Éléments de contexte

Le Conseil de développement de la MEL a été saisi le 2 août 2022 par M. SKYRONKA, alors Vice-président délégué à la jeunesse, sur la stratégie jeunesse métropolitaine 2.0 en cours d'actualisation. Cette saisine a été confirmée en juin 2023 par Mme TONNERRE, Conseillère métropolitaine, qui lui a succédé dans cette délégation. En 2017, le Conseil de développement avait déjà été saisi sur la première version de cette stratégie.

Un groupe de travail, initialement animé par Stéphanie Lamarche-Palmier et Claude Ghilain, a ainsi débuté le 6 décembre 2022 avant de choisir de se mettre en "pause" pendant quelques mois de mars à septembre. En septembre 2023, fort du renouvellement partiel des membres du Conseil de développement, qui a notamment attiré des jeunes, le groupe de travail sur la jeunesse a repris ses travaux avec 39 membres, sous le pilotage de Claude Ghilain et Odile Gorecki, nouvelle co-animatrice. À partir des 3 ambitions et principaux objectifs de la stratégie jeunesse de la MEL, adoptée le 20 octobre 2023, le groupe de travail s'est davantage orienté vers des propositions d'actions concrètes pour répondre aux défis de la jeunesse métropolitaine.

Quelle jeunesse ou quelles jeunesses ?

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse à l'exception de celle des Nations Unies de 15 à 24 ans. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) étend cependant souvent cette période jusqu'à 29 ans. Il y a surtout plusieurs âges de la jeunesse : enfance, adolescence et jeune adulte et une diversité, voire une disparité de parcours des jeunes. La jeunesse est avant tout plurielle.

La MEL est un territoire jeune !

42% des métropolitains ont moins de 30 ans. Cependant, le territoire concentrant plus de difficultés qu'ailleurs en France, les jeunes ne sont pas épargnés : 30,8% de chômeurs parmi les 15-24 ans ; 15,6% des 15-24 ans sont par ailleurs NEETS (ni en emploi, ni en études, ni en formation) ; 70% de réussite au Brevet des Collèges en Quartier Politique de la Ville, contre 90% sur l'ensemble de la MEL ; 28% des étudiants sont boursiers (50% d'entre eux sont à l'Université de Lille), environ 2 200 jeunes bénéficient du Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole (FAJEM) chaque année ; le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide des 12-18 ans est de 9 points supérieur à la moyenne nationale. À l'échelle nationale, les jeunes votent de moins en moins[1]... mais sont toujours engagés. En 2021[2], près de la moitié des jeunes s'engagent fréquemment, en particulier dans le sport (31 %), la jeunesse et l'éducation (19%), la culture ou les loisirs (17 %) et le domaine social et la solidarité (17 %).

[1] Les taux d'abstention des 18-24 ans aux dernières élections en témoignent : 87% aux élections régionales et départementales de 2021, 42% à l'élection présidentielle de 2022 et 75% au premier tour des législatives de 2022.
[2] Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021

LA MEL, UN ACTEUR DE LA POLITIQUE JEUNESSE PARMI D'AUTRES (Y COMPRIS SUR SON TERRITOIRE)

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CAF

Finance des actions envers la famille et la jeunesse

L'ÉTAT

Fixe les orientations nationales de la politique Jeunesse, déclinée par ses services déconcentrés dans les territoires
Et à travers d'autres compétences...

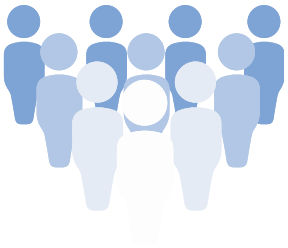

LA RÉGION

- La coordination des structures d'information jeunesse (CRIJ)
- La gestion des équipements des lycées
- La formation professionnelle et l'enseignement supérieur (bourses et aides financières apprentissage/alternance)

Et à travers d'autres compétences comme l'emploi, les transports (aide au permis), le sport, la culture, etc.

LE DÉPARTEMENT

Est le chef de file de la politique Petite enfance, de la prévention et de la protection de la jeunesse :
- Insertion sociale des familles et des jeunes (accompagnements spécifiques et aides financières)
- Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) pour les territoires hors MEL
- Prévention santé avec des actions collectives auprès des jeunes (le centre de planification, etc.)
- La gestion des équipements des collèges

Et à travers d'autres compétences...

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE MEL

Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole (FAJEM)
Living Lab
Citoyenneté (animations pédagogiques)
Prévention de la délinquance
Et à travers d'autres compétences comme l'emploi (pépites de la MEL),
le sport et la culture (tarification par exemple),
les transports (gratuité moins de 18 ans), le logement (étudiant notamment)

LES COMMUNES

Actions d'information (Bureaux Information Jeunesse / services Jeunesse)
- CCAS (Centres communaux d'action sociale)
- Maisons des associations
- Gestion des équipements des écoles maternelles et primaires

La jeunesse fait donc l'objet de responsabilités diverses et croisées de la part de l'État et des collectivités territoriales, avec une forte prégnance régionale et communale, ainsi que de très nombreuses actions ou initiatives d'un réseau associatif puissant, généraliste ou spécialisé.

La MEL s'est quant à elle saisie de la compétence Jeunesse en 2017, au moment du transfert, par le Département du Nord, du Fonds d'Aide aux Jeunes sur son territoire. Un service jeunesse s'est progressivement développé (11 agents désormais au total : 5 agents et un chef d'équipe sur le FAJEM, 2 chargés de mission jeunesse, 1 chargé de mission animations pédagogiques, 1 chargé de mission prévention de la délinquance et 1 chef de service). L'aide d'urgence s'est accrue dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) a vu la mise en place de partenariats avec l'Université de Lille notamment et d'autres acteurs de la jeunesse, et a posé les jalons de l'actuel Living Lab, espace de ressources et de réflexions réunissant les professionnels de la jeunesse.

La MEL s'est donc progressivement retrouvée dans une posture nouvelle, d'animation et de coordination. Une nouvelle stratégie Jeunesse « Jeunes en Métropole 2.0 - #JeM2.0 » plus transversale a été votée le 20 octobre 2023 par le Conseil métropolitain.

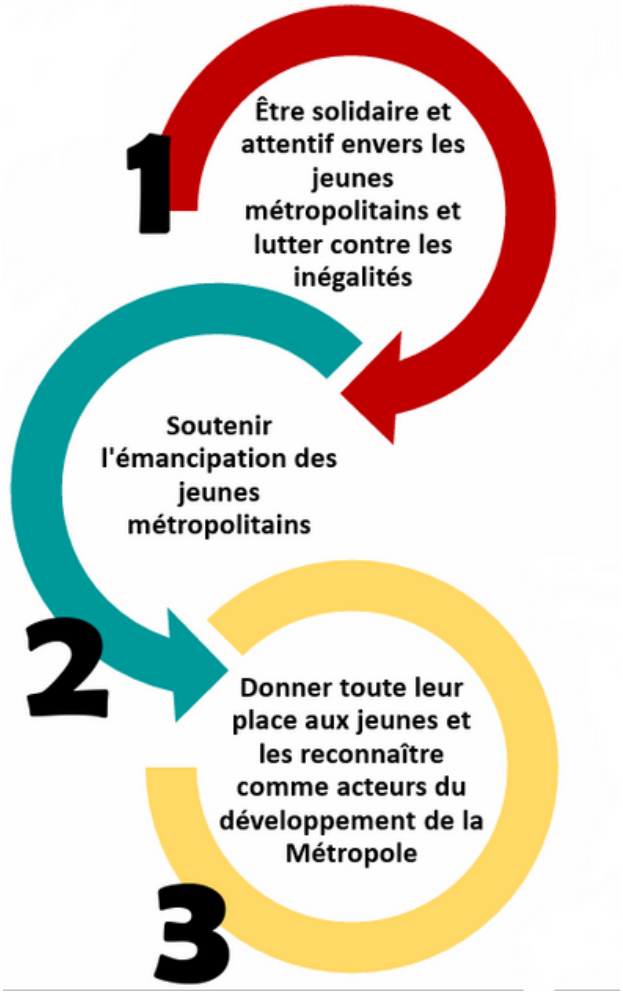

Le budget 2024 de la délégation Jeunesse est composé de crédits pour le FAJEM à hauteur de 1 100 000€ ainsi que de crédits de subvention et de prestations à hauteur de 635 000€. Ce ne sont cependant pas les seuls montants consacrés aux jeunes par la MEL. Par exemple, l'accès gratuit des moins de 18 ans aux transports en commun s'élève à plus de 9 Millions d'€. Les principaux montants consacrés au public jeune par la MEL en 2023 seront publiés à l'automne 2024.

Le questionnement du groupe de travail

• Il existe de nombreuses aides et dispositifs en soutien à la jeunesse, mais il est difficile de s'y retrouver. Qui fait quoi ? Où trouver l'information ? À qui s'adresser ?

• Est-ce que les besoins des jeunes sont identiques, alors même que le territoire métropolitain est diversifié ?

• Quel est l'impact du contexte sanitaire et social et de l'actualité sur la jeunesse ? Comment la soutenir au mieux ?

• Quelle place et quelle parole des jeunes dans la politique jeunesse ?

• Au-delà de la parole des jeunes, qu'en est-il de leur engagement ?

Sa méthodologie

Le travail de réflexion du groupe a été alimenté par des auditions instructives et inspirantes avec des acteurs institutionnels et associatifs, spécialisés des publics jeunes, mais aussi par le recueil de la parole de jeunes (entre 10 ans et 29 ans) parmi l'entourage personnel et professionnel des membres du groupe de travail.

Pour respecter le calendrier fixé par le Bureau du Conseil de développement, le groupe de travail a dû arrêter les auditions tout en découvrant à chaque rencontre de nouvelles structures ou dispositifs intéressants, qu'il aurait été passionnant d'interviewer !

Notre questionnaire à destination des jeunes (10 ans à 29 ans) se composait de 3 questions simples avec un texte introductif expliquant la démarche.

- **Qu'est-ce que tu aimes dans ta vie ?**
- **Qu'est-ce que tu souhaites améliorer ?**
- **Si tu avais une baguette magique, que souhaiterais-tu améliorer pour les autres jeunes ?**

Nous avons pu recueillir 44 réponses et mis en évidence les préoccupations des jeunes interrogés selon le nuage de mots ci-dessous. Les résultats sont détaillés en annexe 2.

Dans une première partie, la contribution va revenir sur les préoccupations des jeunesses des territoires de la MEL en précisant les enjeux et défis auxquels elles sont confrontées aujourd'hui. Il en résulte la nécessité de les accompagner globalement.
Dans une seconde partie, la contribution présentera les recommandations du groupe pour une politique jeunesse métropolitaine, ambitieuse, partenariale et transversale.

Défis et enjeux pour les jeunes métropolitains

L'enjeu de l'accès à une information adaptée pour tous dans les territoires

Il existe une multitude de dispositifs d'aide et de lieux pour informer, accompagner et soutenir un jeune sur le territoire métropolitain. Pourtant, cette offre d'accompagnement destinée aux jeunes apparaît inégalement répartie sur le territoire de la MEL. Elle est aussi disparate (l'offre n'est pas forcément toujours la même). Et enfin, elle reste méconnue des jeunes et de leurs familles, voire des acteurs de terrain (associations et travailleurs sociaux) !

La Mission locale d'Armentières, le service Jeunesse de la MEL, l'École de la deuxième chance (E2C), la Maison des ados ou encore des associations rencontrées déplorent le manque de visibilité et de lisibilité de l'offre sur le territoire :
« un vrai parcours du combattant pour obtenir une information alors qu'elle existe quelque part. »

L'offre, mais aussi les actions sur le terrain, semblent surtout concentrées sur Lille, Roubaix et Tourcoing. Les dispositifs « politique de la ville » déployés par tous les acteurs font que les moyens tendent à se concentrer sur les mêmes jeunes. Même si les zones périurbaines et rurales concentrent moins de jeunes, elles doivent aussi pouvoir disposer d'une offre de proximité pour les accompagner.

L'un des enjeux principaux de la stratégie jeunesse métropolitaine nous semble donc être l'amélioration de l'offre des structures jeunesse de proximité et de leur visibilité, pour que chaque jeune de la MEL puisse bénéficier d'une information de qualité, même si elle n'est pas disponible dans sa commune.

La MEL, dans son rôle d'animation, met en réseau les acteurs jeunesse d'une quarantaine de communes membres, comment faire participer les 95 communes ? Elle a certes mis en place à titre expérimental le Living Lab pour développer l'interconnaissance et les synergies entre acteurs.

Des acteurs comme la Maison des ados jouent aussi leur rôle d'interface entre les jeunes, leurs familles et les autres acteurs, mais cela paraît insuffisant face au constat. Comment travailler à mutualiser davantage les lieux d'information ? Comment aider à leur création en redistribuant les informations et méthodes ?

Le groupe de travail a pu même constater un « empilement » de dispositifs, qui parfois entraient en concurrence, comme les garanties jeunes des Missions locales pour l'accès à l'emploi durable et les programmes des Écoles de la deuxième chance (E2C) qui peuvent être perçus comme plus contraignants. **Une autre question se pose : l'offre et la diffusion de l'information sont-elles adaptées au public jeune ?** À partir des échanges avec les personnes rencontrées par le groupe de travail, des réponses aux questionnaires, des débats au sein du groupe, il apparait que le mode de diffusion de l'information, le lieu où la trouver sont parfois désuets voire obsolètes, et ce, alors que les jeunes sont intéressés : *« J'aurais bien aimé avoir plus d'information sur les initiatives, comme la nouvelle stratégie jeunesse, ou savoir par quel biais me renseigner »*.

À l'heure de la digitalisation, les acteurs de la jeunesse peuvent sembler en retard. La connaissance des informations des structures se font par le bouche à oreille ou sur Facebook (« has been » auprès des jeunes, mais utilisé par les professionnels de la jeunesse). La stratégie de communication est à évaluer pour être améliorée. La communication vers les jeunes est à repenser voire penser tout court.

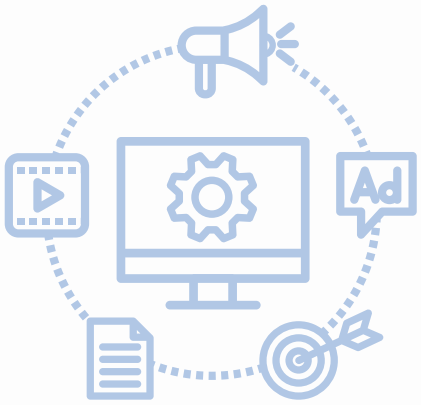

L'enjeu de l'accompagnement individualisé des jeunes

Une majorité de jeunes peut compter et bénéficier de l'appui, du soutien et de l'accompagnement de leur entourage. Mais une part de jeunes est aussi en rupture familiale ou a une famille présente, mais sans moyens pour subvenir à ses besoins ou l'accompagner. **Il existe aussi une multitude de motifs, d'évènements, de situations où le jeune doit être soutenu dans son parcours, dans cette période transitoire de sa vie.**

L'accompagnement EVA (Entrée dans la Vie Adulte) prend en charge les jeunes souhaitant être accompagnés par le Département après leur parcours ASE (Aide Sociale à l'Enfance), et cela, sur la période 18-21 ans. Ce temps de prise en charge reste court pour accompagner le jeune dans la réflexion, la concrétisation et la consolidation d'un projet professionnel ainsi que dans son accès à l'autonomie. Bien que des moyens financiers et partenariaux soient mis en place pour ce public, il s'agit de jeunes en souffrance et n'ayant pour la plupart aucun « filet de sécurité ».

La question de l'égalité des chances dans le projet professionnel peut se poser avec l'accès aux stages et cela, dès le collège jusqu'aux études supérieures. La première approche avec l'entreprise est parfois empreinte de difficultés et de discriminations.

Le groupe de travail a découvert l'existence d'un dispositif dédié à la recherche de stage : une plateforme pilotée par la préfecture du Nord à destination des collèges Réseau d'Éducation Prioritaire REP et REP+.

Pour favoriser l'égalité des chances, la MEL et l'association FACE MEL (membre du réseau national de la Fondation Agir Contre l'Exclusion) proposent par ailleurs depuis l'an dernier, des stages mutualisés avec une partie tronc commun pour découvrir la collectivité, ainsi que deux journées dans des services différents. L'impact est limité en raison du nombre de services impliqués et des calendriers de stages qui varient selon les établissements. Les dix places proposées devraient être doublées cette année. Il existe aussi les dispositifs des cités éducatives avec l'Éducation nationale, mais il s'agit souvent des mêmes établissements. Des interrogations ont émergé sur les modalités de sélection des candidats : ces derniers sont-ils vraiment ceux qui en ont le plus besoin ?

Pour certains jeunes, le système scolaire n'est pas adapté. 15,6 % des jeunes de 15-24 ans ne sont ni scolarisés, ni inscrits dans un projet professionnel ou de formation : les NEETS.

L'École de la deuxième chance et la Mission locale d'Armentières partagent **l'idée d'un parcours individualisé pour chaque jeune**, établissant chacune un accompagnement ponctué d'objectifs. Une fiche d'étape pour suivre le parcours du jeune est établie par exemple au sein de la Mission locale d'Armentières en précisant :
« plusieurs chemins sont possibles pour le même parcours ».
Des rencontres hebdomadaires sont organisées entre le jeune et le référent de l'École de la deuxième chance, qui a d'ailleurs une obligation de sortie positive de 60%.

D'autres interlocuteurs rencontrés soulignent **l'importance du mentorat dans le parcours du jeune** pour lutter contre le morcellement d'actions. En effet, certains jeunes collégiens ne voient pas de continuité d'accompagnement au lycée. Or, un jeune accompagné et soutenu avec des réponses individualisées à sa situation bénéficie d'une réelle avancée et c'est aussi une plus-value pour le mentor ! Au titre de la politique de la ville, la MEL subventionne des actions de mentorat, individuelles et collectives, en vue de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement scolaire, relationnel et culturel, que les jeunes n'auront pas au sein de leur famille. Ces actions méritent d'être mieux connues, y compris par les jeunes qui, dans le questionnaire, rappellent l'importance de créer des liens et de s'entraider. **La réussite du parcours du jeune est aussi en lien avec le maillage territorial et le réseau de l'organisme accompagnateur.** Les objectifs communs sont de prévenir des fragilités, d'accompagner en cas d'échec et d'éviter les ruptures.

L'enjeu de la qualité de vie des jeunes : se loger, se nourrir, se déplacer

Lors de nos auditions, notamment avec le précédent Vice-président étudiant de l'Université de Lille, et au travers des 44 questionnaires reçus, le tryptique : « se loger, se nourrir et se déplacer » est ressorti et peut ainsi se résumer en vivre « correctement ». Avoir un logement permet une stabilité, pouvoir subvenir à ses besoins du quotidien est aussi primordial.

Le logement est un réel sujet de préoccupation pour les étudiants, également pour les jeunes en parcours d'autonomie. Certains programmes immobiliers ou des logements du parc social sont dédiés aux jeunes, mais cela reste très insuffisant.

La MEL favorise aussi l'accès des jeunes au logement dans son Programme Local de l'Habitat (PLH) (l'une de ses actions est notamment de construire plus de logements à bas loyer et de qualité à destination des jeunes). Elle déploie des aides d'accompagnement via le Fonds de Solidarité Logement (FSL) ainsi qu'une aide ponctuelle thématique hébergement d'urgence, activable dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole (FAJEM) pour les jeunes de 16 à 25 ans en situation précaire, ou rencontrant une difficulté temporaire. La MEL lutte aussi contre l'habitat indigne et insalubre, qui peut hélas concerner des publics jeunes précaires.

Des logements en cours de création pour les besoins d'hébergement des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, comme la résidence athlète Olympium à Villeneuve-d'Ascq, seront ensuite destinés aux étudiants du territoire. Quid de leur intégration dans le quartier ou la ville ? Quid des autres villes ?

Comment payer les factures, les courses, l'abonnement de transport ? **La précarité des jeunes est de plus en plus présente et visible** comme l'ont montrée les auditions et les questionnaires. L'existence des épiceries sociales au sein du campus universitaire, l'augmentation du nombre d'étudiants ou des jeunes dans les distributions de denrées alimentaires soulignent l'importance de ce phénomène.

L'accès aux infrastructures, le « se déplacer » est une réelle préoccupation des jeunes et des professionnels, qui les accompagnent.

Face à la disparité de l'offre de transports sur le territoire de la MEL, l'offre de transports collectifs doit être améliorée en termes de dessertes, mais l'éducation à la mobilité est aussi essentielle.

Le groupe de travail pensait que les jeunes des territoires périurbains avaient le plus de difficultés à se déplacer par rapport aux jeunes des grandes villes. Or, il a pu constater que les jeunes armentiérois, habitués très tôt aux longues distances, ont appris à se déplacer et à « faire avec » ces contraintes, n'hésitant pas à parcourir des kilomètres pour se former, travailler ou bénéficier d'un dispositif d'aide.

À l'inverse, des difficultés de déplacement sont bien présentes dans des territoires urbains et bien desservis (Roubaix, Tourcoing...). L'École de la deuxième chance a alerté le groupe sur cet aspect :
« Pas plus de trois stations de métro pour le jeune ».

La mobilité est donc un sujet à part entière qui doit être travaillé avec lui. La représentation de l'espace et du temps ne sont pas les mêmes en fonction du lieu d'habitation.

La gratuité des transports pour les jeunes jusqu'à 18 ans a permis une réelle avancée. Même les sorties scolaires sont effectuées en transport en commun et contribuent ainsi à l'apprentissage de la mobilité.

Néanmoins, la question du coût des transports se pose aussi pour les majeurs, notamment pour les étudiants. Les jeunes jusqu'à 25 ans bénéficient certes d'une réduction de 50% sur leur abonnement, mais ne peuvent pas toujours bénéficier de tarif social en cas de rattachement au foyer fiscal de leurs parents.

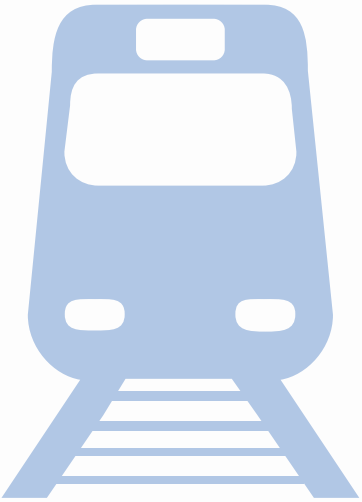

L'enjeu du bien-être des jeunes

Le sentiment de ne pas avoir le droit à l'échec ou à l'erreur, les inquiétudes sur l'avenir, les questionnements sur l'identité ou des situations de harcèlement sont des thèmes qui sont revenus à plusieurs reprises au sein du groupe de travail. Ces sujets ont également été évoqués lors de la rencontre « Bilan et perspectives du Forum des jeunes du Centre Économique Social et Environnemental Régional (CESER) Hauts-de-France ». Des interrogations au sein du groupe ont émergé sur le rôle de la MEL pour le bien-être des jeunes. Que pourrait faire la MEL dans la mesure où l'épanouissement et l'émancipation des jeunes passent également par leur bien-être ?

Nous avons rencontré l'association Nightline, qui agit dans le domaine de la santé mentale des étudiants. Elle met en place des lignes d'écoute pour les étudiants en détresse, assurées par des bénévoles, eux-mêmes étudiants et formés par l'association. La solidarité entre jeunes est au cœur de leur pratique. Les étudiants sont une population vulnérable (36,6%[3] présentent des symptômes dépressifs contre 20,1% chez les non étudiants) avec un accès limité aux soins (12 %[4] ont affirmé avoir effectué une consultation pendant la crise Covid 19). **La crise sanitaire a participé à la dégradation de la santé mentale chez les jeunes, voire de leur accès aux soins.** Ainsi, les 18-24 ans sont 20,8%[5] à être concernés par la dépression en 2023, contre 11,7% en 2017. La Maison des ados connaît une augmentation de fréquentation des 11-18 ans depuis la crise sanitaire. Les délais d'attente s'allongent.

Des dispositifs innovants sont expérimentés dans le cadre de la prévention spécialisée dans certaines villes, comme des psychologues de rue, qui vont à la rencontre de jeunes en difficulté ou en voie de marginalisation. Ce type de dispositif reste cependant très rare. L'information sur les dispositifs existants, la sensibilisation à la santé mentale et à l'accès aux soins de santé physique et mentale restent des points à améliorer sur le territoire de la MEL.

Le bien-être passe également par la pratique de loisirs sportifs et culturels, les sorties, en général entre amis/famille, les balades, voyages... Les espaces de rencontres culturels et/ou festifs, les lieux de découverte sont revenus dans les réponses aux questionnaires. Comme le soulignent les travaux sur la culture, menés par le Conseil de développement, l'offre culturelle de proximité doit être renforcée, afin de ne pas concentrer les événements culturels dans les plus grandes villes du territoire. Les jeunes ressentent un besoin de socialisation avec les socles : la famille, les amis, l'entourage. Ces derniers manquent particulièrement aux jeunes en difficulté. Les échanges avec des jeunes en contrat EVA confirment un sentiment d'isolement.

[3] Source : INSERM (2021)
[4] Source : 2020, CN2R
[5] Baromètre santé, 2017 et 2021

L'enjeu de la place et de la voix des jeunes dans la MEL

Le groupe de travail a eu à cœur d'aller à la rencontre de la parole des jeunes, en évitant l'écueil « de parler à leur place ». Il a pu bénéficier de la mobilisation en son sein de plusieurs jeunes, qui ont rejoint le Conseil de développement en 2023 et est allé chercher la parole des jeunes à l'aide d'un questionnaire dans l'entourage des membres du groupe.

La mobilisation et la visibilité des jeunes sont des problématiques identifiées par les différents acteurs jeunesse. L'engagement des jeunes peut prendre différentes formes et directions. Il existe des engagements formels forts et constants comme le scoutisme et les sauveteurs en mer. Le Centre de formation et d'intervention de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer SNSM Nord-France Lille compte actuellement 97 jeunes bénévoles formés et mobilisables, avec environ 20 nouvelles recrues chaque année. **Il y a aussi des engagements plus spontanés et de proximité :** les jeunes qui montent les courses aux personnes âgées ou familles lorsque l'ascenseur est en panne ; être présent au salon des étudiants pour parler de son école. La mobilisation peut être ponctuelle : participer à une collecte, donner des vêtements, récolter des dons alimentaires, mais aussi plus régulière avec un investissement à plus long terme.

Lorsque la mobilisation est pensée avec les contraintes et le mode de vie des jeunes, ces derniers sont davantage enclins à prendre la parole et à s'engager.

Lors de son renouvellement au printemps 2023, le Conseil de développement de la MEL a mis en place un mandat de deux ans spécifique pour les 18-25 ans afin d'attirer les jeunes. Résultat : 11 candidatures et 8 jeunes ont intégré le Conseil, deux d'entre eux sont désormais impliqués dans sa gouvernance en tant que membres du bureau. Un support vidéo est d'ailleurs en projet pour présenter le Conseil de développement à ce public.

Enfin, trois des jeunes membres ont participé aux tables rondes du festival « Place à demain », organisé par le journal Libération et la MEL le 27 janvier 2024. Cette journée de débats entre les générations avec de nombreuses tables rondes, ateliers et débats, sur le thème de la confiance en l'avenir, mériterait d'ailleurs une édition annuelle.

Les échanges avec la Junior association Les explorateurs de l'engagement et avec la Maison des associations jeunes de Tourcoing ont été inspirants sur l'engagement des jeunes, notamment en mettant la lumière sur l'engagement des mineurs !

Les Juniors associations permettent à environ 9 000 jeunes de 11 à 18 ans en France de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Elles sont le plus représentées dans le Nord, avec en tête Tourcoing via sa Maison des associations, qui a créé un volet dédié pour les jeunes. Ce dernier promeut l'engagement associatif et accompagne les dynamiques collectives dès l'âge de 10 ans. Il ne s'agit pas de faire à la place du jeune, mais de l'outiller et d'augmenter son autonomie pour que les projets se pérennisent par la suite. Pour cela, ils sont accompagnés dans la création de la Junior association et peuvent bénéficier de formations (ex : prise de parole).

Cela a été le cas de la Junior association, Les explorateurs de l'engagement. Ses membres ont décidé de partir à la rencontre des acteurs de la jeunesse en Europe et de ramener des bonnes pratiques pour favoriser l'engagement des jeunes. Ils sont à l'initiative du label « Citoyen aujourd'hui », un programme de promotion de la citoyenneté active des jeunes de 14 à 18 ans. **Le but est de faire connaître les dispositifs existants, de valoriser les initiatives jeunes du territoire et de leur faire prendre conscience de leur capacité d'agir.**

La présence d'enseignants au sein du conseil d'administration de la Maison des associations a facilité la mise en place de collaborations avec les collèges et les lycées de Tourcoing. En effet, les établissements scolaires et les associations de parents d'élèves peuvent constituer un appui certain.

Plusieurs dispositifs et structures permettent d'aller plus loin. Par exemple, environ plus de 450 jeunes éducateurs et éducatrices bénévoles des Scouts et Guides de France sont formés et en mission sur la métropole auprès de jeunes de 8 à 17 ans. La plateforme « Benenova » facilite l'engagement bénévole. L'initiative du Collège citoyen de France capitalise sur l'engagement bénévole pour favoriser la participation citoyenne et l'engagement dans la vie démocratique (offre de formation continue).

25 BONNES PRATIQUES DE LA JUNIOR ASSOCIATION POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Dans la continuité, le groupe de travail s'est intéressé aux étudiants et à leur représentation, rencontrant **le précédent Vice-président étudiant de l'Université de Lille.** Cette fonction implique un immense investissement en cours d'études **pour porter la voix des étudiants au sein de l'université et tenter de la faire entendre.**

Toutes ces initiatives méritent d'être encore plus connues. En effet, les jeunes foisonnent d'idées. Pour les mener à bien et s'épanouir, ils ont besoin de connaître les structures et dispositifs existants. Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes en sont une illustration. De plus en plus de communes se dotent de ce type d'instances consultatives et participatives. Ils ont été nombreux à déposer des projets dans le cadre du premier budget participatif de la MEL début 2024.

La majorité des jeunes métropolitains ne savent pas non plus ce qu'est la MEL, ni ce qu'elle fait. Une initiative portée par le service Jeunesse de la MEL travaille à changer la donne. Deux animations pédagogiques « Les voyageurs du temps de la MEL » et « Si j'étais Président de la MEL » sont développées et portées par un chargé de mission du service jeunesse et deux jeunes en service civique, à destination des classes de CM1 et CM2.

Le territoire de la MEL et ses compétences y sont abordés de manière ludique. La seconde animation vise à développer l'éducation à la citoyenneté dès le primaire. Parmi les 466 écoles primaires, 117 ont sollicité une intervention de la MEL. En l'état actuel, les ressources ne permettent pas le développement des animations, ni son élargissement auprès d'un public plus âgé.

En prenant soin de nous éloigner des images de jeunes paresseux, qui ne votent pas… nous avons fait la connaissance de jeunes engagés au sein du groupe et au fil de nos interviews. Nous retrouvons des traits similaires dans leur parcours : un engagement précoce, une envie d'aider à son tour, une quête de sens et d'utilité, le souhait de porter la voix des jeunes. **Un jeune métropolitain qui se sent bien dans sa vie, conforté dans son parcours, va plus facilement s'engager dans le bénévolat et s'insérer dans la société.**

Nos recommandations

La jeunesse est plurielle et ses préoccupations multiples. Ainsi, la politique Jeunesse de la MEL doit être nécessairement transversale et partenariale : elle est à mettre en lien avec les autres politiques métropolitaines et les autres collectivités ainsi qu'avec le travail mené avec les acteurs associatifs locaux sur le terrain.

Les jeunes métropolitains doivent être soutenus, encouragés, dans leur diversité sociale, dans leur projet spécifique, dans leur engagement personnel. Le groupe de travail souhaite une politique jeunesse de la MEL ambitieuse et propose ainsi quelques pistes d'action.

1. Améliorer l'accès des jeunes à l'information sur les dispositifs qui les concernent

- **La création d'un portail « jeunes » partenarial (avec le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Hauts-de-France, chef de file régional sur l'information) accessible sur smartphone et dont le contenu peut être relayé sur les réseaux sociaux de la MEL pour donner plus de visibilité aux dispositifs et aides mobilisables au sein de la MEL, toutes politiques confondues** (insertion, emploi, transport…).
  Diffuser des vidéos concrètes d'acteurs qui montrent leur action (Association Nightline, Maison des ados, École de la deuxième chance, etc.) et des jeunes bénéficiaires qui témoignent. Cela peut se compléter par la création d'un flyer en Facile à Lire et À Comprendre (FALC) si besoin pour joindre aux courriers du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) par exemple.

- **La participation de la MEL à un guichet unique « jeunes » adossé à France Services, y compris en mode itinérant via son bus,** serait propice, en particulier pour les territoires périurbains, pour informer les jeunes sur leurs droits, sur le Fonds d'Aide aux Jeunes, le Fonds Solidarité Logement, les offres de mobilité Ilévia, MobiliMEL, culturelles, les stages, le mentorat, etc.

- **L'animation par le service jeunesse de la MEL d'une communauté de professionnels de la jeunesse est à poursuivre et élargir, de même les échanges d'expériences entre les communes sont à multiplier.**

2. Accompagner davantage les jeunes dans leur insertion et leur projet professionnel

- **Faciliter l'accès des jeunes à des stages ou à l'apprentissage/alternance** constitue un premier pas important pour leur insertion dans l'emploi et la concrétisation de leur projet professionnel. **La MEL pourrait développer les possibilités de stage et d'apprentissage en son sein et aussi dans les communes, notamment pour les stages de 3ème et de seconde. La MEL pourrait aussi mettre en place une convention de stage avec l'École de la deuxième chance pour accueillir plus de jeunes chaque année.**

- **Valoriser les stages, faire connaître les dispositifs de mentorat plus largement** (exemple : programme Émergence d'Aréli).[6] **Diversifier l'offre de mentors (parcours, âge…) et les zones d'intervention,** dans des territoires moins couverts comme l'Armentiérois ou Seclin et les territoires transfrontaliers (offre conséquente en Flandres). Cette valorisation est une reconnaissance importante pour l'entrée d'un jeune dans son parcours professionnel.

- **Conforter le dispositif des "pépites de la MEL"**[7] qui repère et soutient les initiatives jeunes **en développant une édition axée sur « l'économie sociale et solidaire » pour l'émancipation des jeunes au quotidien.**

- **Aider à la création sur chacune des 95 communes de la MEL d'un lieu adapté aux besoins des jeunes, espace de rencontres (gratuité et liberté d'usage).** Éventuellement, y prévoir des permanences de professionnels en privilégiant un système nomade.

- **Favoriser l'insertion des jeunes par le sport,** en poursuivant les soutiens aux associations (ex : Sport dans la ville, auditionnée par le groupe de travail sport).

[6] Le programme Émergence du bailleur Aréli permet de financer les études de jeunes talents issus de milieux modestes. 30 à 50 bacheliers de la région Hauts-de-France intègrent le programme chaque année et s'engagent en contrepartie dans des actions citoyennes.

[7] Depuis fin 2018, la Métropole Européenne de Lille a accompagné, en partenariat avec la plateforme de financement participatif KissKissBankBank, une quarantaine d'entrepreneurs du territoire dans la mise en œuvre de leur campagne de financement participatif, avec trois éditions de MEL Makers et une première édition des Pépites de la MEL.

3. Favoriser l'épanouissement des jeunes : faire en sorte que les jeunes se sentent bien dans la MEL !

- **Favoriser la sécurité alimentaire des jeunes.** Certains membres font également partie du groupe de travail Agriculture et Alimentation et ont pu aborder la question de la précarité alimentaire. Le groupe de travail propose de **réfléchir à la sécurité sociale alimentaire,** en s'inspirant des dispositifs innovants développés à Montpellier et Bordeaux par exemple. De même, lors de la plénière du 25 janvier 2024 sur les espaces naturels métropolitains, **la gestion de vergers partagés** est revenue à plusieurs reprises et le groupe propose leur mise en place à l'université (cela permettrait non seulement de lutter contre la précarité mais aussi d'accéder à des aliments frais, de créer des liens sociaux, de se reconnecter à la nature).

- L'enjeu de la santé mentale et du bien-être s'est exacerbé au sein de la population jeune avec la crise du Covid et l'éco-anxiété. **En partenariat avec le Département, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les communes, la MEL pourrait travailler sur la prévention santé mentale sur son territoire, en associant les Conseils locaux de santé mentale, dans un dialogue avec les communes de la MEL.** De manière plus large, la MEL peut agir via ses compétences en matière de sport et de culture, vecteurs de lien social, de mieux-être, de partage d'émotions.[8]

- **Le groupe de travail jeunesse reprend les recommandations de la contribution du Conseil de développement sur la Culture dans la MEL à destination de la jeunesse (décembre 2023) :**
  - le développement des manifestations culturelles de proximité ;
  - la diversité des cultures : l'importance notamment pour les jeunes de se reconnaître dans l'offre culturelle ;
  - la nécessaire visibilité des tarifs réduits pour les jeunes, du pass Culture, des différentes aides d'accès à la culture ;
  - la médiation culturelle dès le plus jeune âge, en sensibilisant les acteurs culturels à la population jeune ;
  - la participation des habitants, notamment les jeunes, à la programmation et aux lieux culturels ;
  - l'importance des bibliothèques et médiathèques, lieux de rencontre et relais d'information.

[8] Un rapport de l'OMS publié en novembre 2023 montre comment les arts peuvent contribuer à la lutte contre les maladies non transmissibles.

- **La mobilité constitue à la fois un autre enjeu et un moyen incontestable d'épanouissement des jeunes :**

  - d'abord en incitant Ilévia à une meilleure prise en compte et en charge du handicap psychique et non visible ;
  - en faisant mieux connaître la plateforme MobiliMEL ;
  - en travaillant sur les freins psychologiques à la mobilité à lever, y compris chez les parents : en effet, même si l'offre de transports est existante, des jeunes ne vont pas forcément l'utiliser, se limitant à une mobilité de proximité et de quartier.

  L'apprentissage de la mobilité est donc l'enjeu majeur d'une politique jeunesse de mobilité avec l'implication d'Ilévia. La MEL a certes mis en place la gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans pour favoriser cet apprentissage, mais le groupe de travail estime qu'il conviendrait d'étendre cette gratuité jusqu'à 25 ans et de l'accompagner d'actions de sensibilisation et d'apprentissage vers les jeunes publics (11-25 ans).

- **Face à la pénurie de logement étudiant** et à la problématique foncière du CROUS, le groupe de travail Jeunesse a retenu l'idée d'augmenter la part de logement étudiant dans le Plan Local Habitat, de poursuivre le développement de solutions variées et diverses de logements (ex : logement intergénérationnel). Il est important de veiller à l'intégration des étudiants dans leur quartier, leur ville, par exemple par le biais d'un animateur de résidence.

- **Saisir la proposition de mise en relation avec des élèves de Sciences Po Lille par son directeur,** qui, pour certains, sont de passage dans la métropole, pour travailler sur l'attractivité du territoire et donner envie à ces jeunes d'y rester pour y vivre et y travailler.

4. Mobiliser les jeunes, recueillir leur parole

- **La mise en place par la MEL d'une communication « jeunes », y compris sur les réseaux sociaux, est un préalable incontournable pour mobiliser les jeunes.** Elle est nécessaire pour faire connaître la MEL et donner envie aux jeunes de s'impliquer. **La réalisation d'un agenda MEL pour les collégiens de 6ème** pourrait être un réel support, afin de mieux faire connaître les actions de la MEL et de ses partenaires, tout comme des affiches au sein des établissements scolaires.

- **La création d'un événement annuel et festif pour consulter et donner la parole aux jeunes, en s'inspirant de la journée du 27 janvier en collaboration avec le journal Libération.** Des débats et ateliers sur les actions menées et à venir pourront être organisés. Les jeunes pourront être sensibilisés et informés avec des stands sur des événements et dispositifs qui les concernent. **Cet événement annuel et festif pourrait être décliné dans les territoires.**

- **Le groupe de travail jeunesse a tenu à donner la parole aux jeunes en développant un questionnaire testé dans son entourage et invite aujourd'hui la MEL à consulter les jeunes à travers sa propre enquête.**

- **La rencontre avec les jeunes doit pouvoir se réaliser hors les murs, dans des lieux culturels ou festifs** comme les maisons Folie, la gare Saint-Sauveur, le Flow, les centres sociaux et le Skate Park pour des temps d'échanges.

- **Profiter de ces lieux fédérateurs pour favoriser les rencontres et les liens entre les jeunesses et les générations.** Le groupe de travail jeunesse a évoqué plusieurs fois le dispositif d'entrée dans la Vie Adulte (EVA) des jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les étudiants et estime qu'il est important que les jeunesses dans leur diversité puissent échanger davantage.

5. Développer et encourager l'engagement des jeunes et cela, dès le plus jeune âge

- **Les animations pédagogiques de la MEL dans les classes de CM1-CM2, doivent être renforcées avec le recrutement de jeunes en service civique,** pour que toutes les écoles puissent en bénéficier. **Elles doivent être étendues aux classes de 6e,** qui suivent le même programme scolaire avec un public plus mature.

- **Parler plus largement de citoyenneté à l'école avec par exemple la création d'un « serious game », la création d'un forum itinérant de l'engagement en métropole en lien avec des acteurs du territoire…** Parler d'engagement pour l'avenir permettra de former une génération plus avertie sur les enjeux démocratiques, sociétaux et environnementaux **en s'appuyant sur des structures relais, comme les Maisons des associations, les centres sociaux ou les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), et même des jeunes du Conseil de développement de la MEL pour parler participation citoyenne.**

- **La MEL pourrait encourager et accompagner les communes, qui n'en ont pas, à créer des conseils municipaux d'enfants et de jeunes, pouvant à terme contribuer à un conseil métropolitain de la jeunesse.**

- **Mieux faire connaître les dispositifs de validation de l'engagement étudiant dans des activités bénévoles ou de volontariat,** cela peut valoriser les jeunes et les inciter fortement à s'engager davantage.

6. Mesurer la performance et évaluer les actions mises en place dans le cadre de la stratégie jeunesse métropolitaine 2.0

- La MEL dispose d'un service d'évaluation des politiques publiques qu'elle devra mobiliser sur sa stratégie jeunesse 2.0. Cette évaluation, la reprise des résultats des recherches précédentes (ex : les jeunes aussi innovent) seront à intégrer dans des bilans d'actions pilotes pour « mieux faire » et capitaliser, mutualiser les bonnes pratiques sur le territoire, dans l'optique de créer un centre de ressources pour les acteurs locaux.

Annexe 1

Membres du groupe de travail

Odile Gorecki et Claude Ghilain, Co-Animateurs

Chantal Assima, Nathalie Baudel, Mélodie Bernal, Jérémy Chamayou, Messaoud Chayani, Bénédicte Delcourt, Claire Denniston, Benoit De Praeter, Vianney De Witte, Orazio Frisicale, Bruno Gambey, Maxence Guillaud, Louis Maufrais, Noémie Merenne, Marine Merlevede, Slimane Mobarek, Marie Piat, Philippe Promelle, Samuel Regent, Chloé Roquette, Thibault Vayron, Michel Beels, Émeraude Bensahnoun, Hamida Cheraiet, Leïla Grenu, Alexandre Hryszkiewicz, Amaury Klein, Thierry Lefebvre, Adriana, Lejoyeux-Molly, Sofiane Maazi, Yves Parent, Régis Ponthieux, Charlotte Squadrelli

Personnes auditionnées :

Cindy Vandamme, directrice de la Maison des ados à Lille dans le cadre d'une visite de groupe

Paul Mondino, Florine Larridon, Jean Djelaoui et Olivier Buisine du service jeunesse de la MEL

Juliette Urso de la Junior association Les explorateurs de l'engagement de Tourcoing

Bouchra Masmoudi, chargée de mission jeunesse à la Maison des associations de Tourcoing

Michèle Mathé, fondatrice et directrice générale de l'École de la deuxième chance Grand Lille (E2C)

Lucas Legrand, délégué territorial Hauts-de-France de l'association Nightline

Stéphanie Guilmin, chargée de mission cohésion sociale au service politique de la ville MEL

Emmanuel Vandamme, directeur coordonnateur et Michèle Aksamski, directrice adjointe de la Mission Locale d'Armentières Vallée de la Lys dans le cadre d'une visite de groupe

Loris Philippon, précédent vice-président étudiant de l'Université de Lille

Odile Gorecki, assistante sociale au département du Nord sur le Programme d'Entrée dans la Vie Adulte (EVA)

Participation des membres à la rencontre « Bilan et perspectives du Forum des jeunes du CESER Hauts-de-France » et au Living Lab de la MEL

Annexe 2 : Résultats des 44 questionnaires du groupe de travail

Question 1 : qu'est-ce que tu aimes dans la vie ?

On note un fort besoin de socialisation. Différentes formes sont identifiées : 28 réponses autour des sorties, événements sociaux, activités sportives, culturelles, ludiques, balades, voyages, "voir du monde", *21 réponses mentionnent les amis, la famille, l'entourage,* aussi en petit nombre : "apprendre et découvrir de nouvelles choses", "étudier", "me sentir utile", "m'impliquer dans ma ville", "m'occuper des autres", "m'occuper des enfants", "mon cadre de vie", "ma résidence étudiante où je me sens au calme".

Question 2 : qu'est-ce que tu souhaites améliorer ?

Les questions de moyens et de lieux de socialisation ressortent fortement avec 15 réponses autour des transports et de la mobilité ("plus de mobilité pour rencontrer des gens de mon âge hors de ma ville", "avoir accès à des événements culturels en dehors de Lille (j'y vis et il est vrai que j'ai tendance à peu en sortir)", "supprimer l'interdiction de circuler les vélos la nuit", "le métro fonctionne très mal", "absence de continuité entre les correspondances", "des métros toute la nuit le week-end", "transports dans les villes alentours pour profiter des activités qui s'y développent", "mettre plus de métros et plus de bus", "relier les piscines aux transports en commun"), ***5 retours concernant des lieux de rencontres*** (ex: "plus de terrasses, d'espaces verts pour les sorties", "ajouter des lieux sportifs (patinoire)", ***des réponses sur la nature*** ("utiliser moins la voiture", "plus d'espaces verts", "lutter contre la pollution et le bruit", "des pistes cyclables protégées des véhicules", "améliorer la propreté de la ville", "limiter l'artificialisation des sols"), aussi ***sur les moyens d'informations des jeunes*** ("j'habite près de Lille mais je ne sais pas ce qui s'y passe pour les jeunes", "niveau de connaissance sur les actions mises en place par la MEL" etc.), aussi ***des réponses sur le temps*** ("le nombre de jours dédiés au temps libre", "avoir plus de temps pour me reposer et cuisiner"), ***l'argent*** ("améliorer mon salaire", "être plus à l'aise financièrement", "pouvoir gagner un peu d'argent pour faire des cadeaux et m'acheter des trucs", "améliorer mon train de vie", "avoir plus d'argent et plus de temps pour jouer aux jeux vidéos").

Des alertes aussi sur la confiance en l'avenir ("déterminer mon avenir avec plus d'assurance", "c'est compliqué de savoir ce que l'on veut faire, j'aimerais plus de temps pour réfléchir, voir des professionnels", "Trouver du sens dans mes études") et ***le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes*** ("améliorer ma santé dans une certaine mesure car handicap", "améliorer le suivi psychologique quand tu n'as pas d'argent", "RDV au CMP trop long, 6 à 10 mois d'attente", "ne plus avoir de cicatrices extérieures et intérieures", "avoir des interventions sur la santé mentale dans mon lycée pour la dédramatiser, déstigmatiser, et favoriser l'accès aux soins", "des fois, j'arrête mon traitement et j'ai mon moral en baisse, alors je m'isole"), ***sur l'égalité des chances*** ("avoir plus d'infrastructures pour les sans abris", "l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur"...)

et sur les besoins primaires *(“des fois je suis fragile, pas bien et j’envoie tout chier, alors je dois tout recommencer après formations, foyer…”, “j’aimerais mieux gérer la vie quotidienne”, “j’aimerais moins galérer dans la vie”, “avoir des nouvelles baskets des vêtements chauds”, “un endroit chaud où on resterait avec mes parents”, “qu’on ne me regarde pas comme une pauvre, ce n’est pas de notre faute”, “j’aimerais être comme toutes les filles (vêtements portables sorties)”, “avoir un chez nous vraiment à nous”, “avoir un travail et mon vrai logement”).*

Question 3 : des idées pour les jeunes ?

Se sentir bien pour avancer, s'épanouir, s'engager : on retrouve les événements *(“réduire les prix d'accès à la culture” - “une plus grande mobilité ou des événements de proximité”),* ***les besoins de rencontres, de liens et de lieux d'échanges*** *(“encourager les liens intergénérationnels entre lycéens/étudiants”, “développer de nouveaux espaces de travail pour les étudiants”, “avoir des salles pour faire des petites fêtes avec mes amis sans que ce soit chez les parents, pour être entre nous, pour un anniv au resto il faut un majeur”, “redonner de la place aux jeunes, à partir de 10 ans on ne joue plus trop au parc, on n'a pas d’endroits pour être ensemble, encore plus à 14 ans -15 ans”, “plus d’activités gratuites et nouvelles”, “avoir un lieu où l’on est ensemble entre jeunes sans adultes, des activités plus attirantes pour nous”),* ***d'être écoutés et accompagnés aussi*** *(“faire participer les jeunes à l'aménagement de la ville de demain”, “qu’on demande l’avis aux jeunes”, “que les jeunes soient pris au sérieux, notre parole est aussi importante”, “avoir des jeunes ou étudiants qui nous expliquent leurs parcours”, “j’aimerais qu’on se mette à notre place car ce n’est pas si facile que ça d’être jeune”),* ***les associations*** *(“que chaque jeune ait le temps et les moyens de s'investir dans une action bénévole (humanitaire, écologique, animale“) .*

Avec des questions sérieuses d’orientation professionnelle *(“une allocation d'études pour ne pas devoir travailler au détriment des études“),* ***d’aide financière et de grande précarité*** *(“augmenter les aides pour les jeunes en difficulté“, “un accompagnement dans le choix de l'éducation et des formations“, “combattre la précarité alimentaire qui les touche (distribution de repas)“, “que les jeunes ne vivent pas ce que je vis“, “trouver une maison pour les enfants sans abris“, “aucun enfant dehors, il fait trop froid, ni les chiens et les chats“..),* ***de santé mentale*** *(“diminuer considérablement la pression que se mettent les jeunes au niveau scolaire”, “une société moins performante, retrouver le plaisir d'apprendre”, “résoudre les soucis de santé mentale”, “permettre aux étudiants de trouver du sens dans leur vie”),* ***de harcèlement*** *(“une meilleure prise en charge des cas de harcèlement scolaire pour ne pas reproduire la bêtise du rectorat de l'Académie de Versailles il y a quelque temps”…)* ***et d'aide sociale à l'enfance*** *(“21 ans c’est trop tôt pour ne plus être accompagnée. Les autres (services), c’est pas la même chose. Ils ne connaissent pas notre histoire et je ne veux pas leur dire non plus. Pour les autres jeunes ce serait bien que ce soit plus long. Le regard des personnes sur les jeunes de l’ASE”, “pouvoir dire aux jeunes d’écouter les professionnels, les démarches et tout… car après tu galères. Si on ne se sent pas bien, il faut aller voir quelqu’un. Il n’y a pas de honte. On me dit très très souvent que « mon passé fait partie de moi, mais je ne suis pas que ça, je suis C. tout simplement et que j’ai encore plein de belles choses à construire. Alors, si cela peut servir d’autres jeunes et changer le regard des gens sur les enfants de l’ ASE, il faut répéter cette phrase”.*

Profils des répondants

14 villes représentées

Lille
Wattrelos
Villeneuve d'Ascq
Seclin
Mons-en-Baroeul
Armentières
Mouvaux
Prémesques
Marcq-en-Baroeul
Wambrechies
Roncq
Halluin
Bondues
Linselles

Un public majoritairement étudiant, puis en emploi ou scolarisé

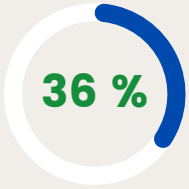

étudiant

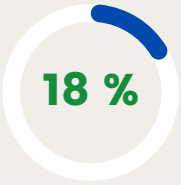

en emploi

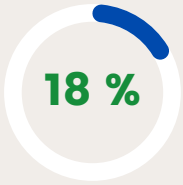

scolaire

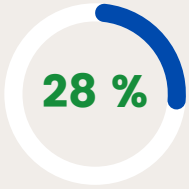

autre: sans emploi, alternance, emploi ESAT, en recherche de stage, foyers jeunes travailleurs, hébergée chez des amis, en attente de formation, logement via une association, descolarisé, en hébergement précaire avec sa famille, petits boulots

Majoritairement 17/23 ans, puis 24/29 ans et enfin moins de 16 ans

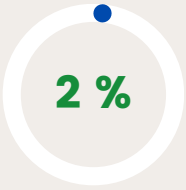

moins de 12 ans

12/16 ans

17/23 ans

24/29 ans

Annexe 3 : L'avis de l'intelligence artificielle

La vision de nos jeunes métropolitains selon l'intelligence artificielle (IA)

Q : Bonjour, comment définir aujourd'hui un jeune de la métropole de Lille en quelques phrases, merci ?

IA : *« Aujourd'hui, un jeune de la métropole de Lille est souvent dynamique, ouvert d'esprit et connecté aux dernières tendances. Vivant dans une région culturellement riche, il est souvent passionné par la gastronomie, les arts et les événements culturels. De plus, il est probablement engagé dans la vie locale et intéressé par les opportunités offertes par la métropole en termes d'éducation, d'emploi et de loisirs »*

VRAI ou FAUX ?

Avons-nous une vision plus pessimiste que de raison ?

Q : Dans le cadre d'une étude sociale et d'afin d'ajouter des arguments à ma présentation dont le public sera composé d'élus, j'aimerais des arguments sur les difficultés rencontrées par les jeunes de la métropole de Lille.

IA : *« Bien sûr, je serais ravi de vous fournir des arguments sur les difficultés rencontrées par les jeunes de la métropole de Lille. Voici quelques points que vous pourriez aborder dans votre présentation :*

1. Emploi et Formation

- Chômage des jeunes : les jeunes rencontrent souvent des difficultés à trouver un emploi stable et bien rémunéré.

- Accès à la formation : certains jeunes peuvent faire face à des obstacles pour accéder à des formations de qualité, ce qui limite leurs opportunités professionnelles.

2. Logement

- Coût élevé du logement : les prix élevés de l'immobilier peuvent rendre difficile pour les jeunes de trouver un logement abordable.

- Manque de logements étudiants : l'offre de logements abordables pour les étudiants peut être insuffisante, ce qui complique la vie des jeunes en formation.

3. Transport

- Problèmes de mobilité : les jeunes peuvent rencontrer des difficultés pour se déplacer efficacement dans la métropole, en raison d'un réseau de transport public insuffisant ou coûteux.
- Accessibilité aux emplois : certains quartiers peuvent être mal desservis, rendant l'accès aux emplois difficile pour les jeunes habitants de ces zones.

4. Éducation

- Qualité inégale de l'éducation : les disparités dans la qualité des établissements scolaires peuvent influencer les opportunités futures des jeunes.
- Coûts des études supérieures : les frais de scolarité élevés peuvent constituer un obstacle à l'accès à l'enseignement supérieur.

5. Santé mentale

- Pression sociale et académique : les jeunes peuvent faire face à des pressions importantes, tant sociales qu'académiques, ce qui peut avoir un impact sur leur santé mentale.
- Accès aux services de santé mentale : l'accès aux services de santé mentale peut être limité, exacerbant les problèmes liés au bien-être mental des jeunes.

6. Engagement civique

- Faible participation politique des jeunes : certains jeunes peuvent ressentir un manque d'opportunités ou d'intérêt pour s'impliquer dans la vie politique locale.
- Manque de représentation : la sous-représentation des jeunes dans les organes de décision peut contribuer à un manque de considération de leurs préoccupations.

En abordant ces points, vous pourrez sensibiliser les élus aux défis auxquels sont confrontés les jeunes de la métropole de Lille et plaider en faveur de mesures visant à améliorer leur situation. »

Annexe 4 : Les ressources

- Délibération de la stratégie-cadre "Jeunes en métropole" 2.0 - la Métropole européenne de Lille agit pour ses jeunesses

- Rapport « Bilan et perspectives du Forum des jeunes du CESER Hauts-de France »

- Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude

CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Conseil de développement
Métropole Européenne de Lille
2 Boulevard des cités unies
59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr

Conception :
Conseil de développement de la MEL
Illustrations :
Photographes Mel - Label Citoyens aujourd'hui
Achevé d'imprimer en mars 2024
Impression MEL